

| | | |
|--------------------------|------------------------|---|
| REPUBLIQUE FRANCAISE | ANNEE | Envoyé en préfecture le 29/03/2024 |
| DEPARTEMENT DU GERS | N° séance | Reçu en préfecture le 29/03/2024 |
| ARRONDISSEMENT DE CONDOM | N° délibération | Publié le 02 |
| COMMUNE DE LECTOURE | Nomenclature « actes » | 3.5 |
| | | Autres actes de gestion du domaine public |

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

29

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

**Objet : Sécurisation des ERP - Plan prévisionnel de financement
Lancement de l'opération**

RAPPORTEUR : Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

La commune a décidé de protéger l'accès à ses établissements recevant du public et notamment les établissements accueillant des enfants.

Ces travaux concernent divers bâtiments communaux :

- la mairie
- le service de l'urbanisme
- l'école maternelle la Ribambelle, la crèche /Halte-Garderie, l'ALAE
- le centre de Loisirs
- le CCAS / France services
- la Médiathèque
- les Services Techniques

Il est prévu :

- d'installer une caméra supplémentaire dans la cour de mairie, (couverture de l'entrée de la mairie, parvis de la cathédrale)

- d'installer un visiophone à l'entrée de chaque bâtiment des autres sites communaux, lequel sera raccordé à un écran dans les bureaux des personnels qui accueillent le public. Les agents pourront ainsi permettre l'accès aux locaux grâce au déclenchement d'une gâche électrique installée sur la porte d'entrée ou le portillon.

L'estimation pour l'ensemble de la mise en place de ces équipements s'élève à 18 710 € HT, soit 22 452 € TTC.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

| | | | |
|----------------------|-----------------|-----------------|---------------------------------------|
| Cout prévisionnel HT | 18 710 € | 9 355 € | Aide de l'Etat sollicitée soit 50% |
| | | 9 355 € | Commune |
| TOTAL | 18 710 € | 18 710 € | TOTAL |

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver la mise en place d'un dispositif de sécurisation des ERP, dont le montant s'élèverait à 18 710 € HT, soit 22 452 € TTC
- d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit :
 - Etat au titre de l'Etat (50 % du HT) : 9 355 €
 - Commune : 9 355 €
- d'approuver le lancement de cette opération, sachant que les crédits sont inscrits au Budget,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Ghislain de FLAUIAC



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 29 MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 29 MARS 2024